

Intervention Dominique Baert, Rapporteur Politique de la Ville
Commission élargie – Jeudi 30 octobre 2014

Monsieur le Ministre, vous savez combien je vous apprécie, et je sais votre engagement personnel dans ce ministère, passionnant par les missions qu'il couvre.

Premier signe positif d'ailleurs, sur 65 % des réponses au questionnaire du Rapporteur à la date limite du 10 octobre, même si en valeur absolue cela reste perfectible, c'est mieux que les 62 % en 2013 et 57 % en 2012.

La politique de la ville est en profonde mutation cette année, avec évidemment la nouvelle loi de programmation de février 2014, la nouvelle géographie prioritaire, la préparation des futurs contrats de ville sur une base intercommunale pour 2015, et le lancement du nouveau programme de Rénovation Urbaine, NPNRU.

Les structures administratives, elles aussi, changent. J'avais plaidé dès 2012 pour la simplification, et je me souviens avoir dit qu'entre le SG-CIV, l'ACSé, l'ANRU et l'EPARECA, c'était au moins 2 structures de trop. C'est dire combien la création du CGET, qui regroupe les 2 premiers organismes cités me satisfait. Monsieur le Ministre, je continue de penser qu'un jour ou l'autre un rapprochement entre l'ANRU et l'EPARECA s'affirmera pour une double cohérence financière et administrative.

Les crédits du programme 147 Politique de la Ville, eux, sont en baisse, non pas en raison du contexte global de redressement des finances de l'Etat, mais comme en 2014, la diminution dans ce PLF 2015 résulte d'un effet d'optique : celui dû à la mutation du volet économique que sont les Zones Franches Urbaines.

Ainsi, si à 455,7 M€, les autorisations d'engagements diminuent en 2014 de -9,8 %, soit -50 M€, elles le doivent surtout à la diminution de 40 M€ de l'action 2, "économie", où sont reprises les compensations des exonérations de charges sociales en ZFU.

A l'inverse, insistons sur ce point, les actions territorialisées, cœur de l'action gouvernementale, ont des crédits inchangés à 332,4 M€. Cela contraste très favorablement avec la baisse de 205 M€ des crédits de la politique de la ville entre 2007 et 2012 !

Mais, Monsieur le Ministre, puisqu'il me faut être bref, même si je ne manquerai pas de questions à vous poser, comme beaucoup d'élus locaux, sur la géographie prioritaire, la signature des contrats de ville, l'importance des enveloppes de réussite éducative DRE, le maintien de l'existence des préfets délégués à l'égalité des chances et de leurs délégués locaux, je me concentrerai sur 3 questions :

1) La première concerne le financement de l'ANRU. Avec 10,4 Mds € d'engagements et 7,3 Mds de recettes, avec des dotations de l'Etat suspendues depuis 2008, l'ANRU connaît une impasse de trésorerie de 3,1 Mds € (qui existait déjà fin 2012). C'est préoccupant, pour les délais de paiement, de plus de 150 jours en 2013, et surtout à la veille du lancement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine qui représente un engagement de 5 Mds € supplémentaires. Où en êtes-vous des discussions avec Action Logement ? N'y a-t-il pas lieu de mobiliser des fonds, type CDC, pour que le NPNRU puisse s'engager dès 2015 sans tarder ?

2) S'agissant des ZFU, l'ancienne majorité avait programmé son extinction à fin 2014. L'instrument, à la fois de soutien économique et d'aménagement à l'image de la ZFU de Roubaix à l'avenir de laquelle, vous le savez, je suis très sensible, est pourtant très utile. Le Gouvernement prépare une mutation du dispositif pour la prochaine LFR 2014. Pouvez-vous nous faire le point sur cette réforme ? Il est important que des ZFU continuent.

3) Enfin, M. le Ministre, sur la fin de l'expérimentation des emplois-francs, on vous fait commettre une erreur. Voilà là le type même de la bonne idée, de la bonne mesure mais qu'administrativement et budgétairement on a tellement contraint pour qu'elle ne coûte pas cher, qu'elle n'a effectivement pas réussi à être applicable ! Du coup, on vous dit que cela ne marche pas, et on la supprime ! C'est aberrant et regrettable. Car inciter des employeurs à embaucher de jeunes demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires, c'est plus qu'une bonne idée. M. le Ministre, pouvez-vous accepter de réexaminer ce renoncement ?

*

Je conclurai, M. le Ministre, en rappelant comme je le fais dans mon Rapport, que la politique de la ville a trop souvent été l'objet d'ajustements budgétaires, pas seulement entre crédits initiaux et crédits finalement ouverts, mais aussi entre ceux-ci et les crédits consommés, surtout jusqu'en 2012 ! Ces "aspirations" de crédits sont importantes, je les détaille dans mon rapport. Pour éviter cela, il serait souhaitable que vous puissiez mettre en oeuvre une fongibilité accrue de vos crédits budgétaires, car il est déplorable que dans les quartiers, associations, élus, jeunes, quémangent de l'argent qui, lui, n'est finalement pas dépensé à Paris !